

N. 294 Rio de Janeiro le 6 juin 1823.

M. le Comte de S. R. le Ministre des Affaires  
Etrangères.

Monsieur

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. Ex. le  
numéro du journal de cette capitale O Espelho, dans le  
quel elle trouvera un résumé des séances de l'Assemblée  
Législative Brésilienne. Ce journal aurait pu donner qu'une  
idée bien imparfaite de la marche de cette Assemblée et de  
l'esprit des Députés; mais c'est l'unique publication qui  
existe jusqu'à ce moment, et vous qui connaissez réel-  
lement les travaux du Corps Législatif qui lorsque le jour-  
nal officiel de ses séances, qu'il s'est chargé de faire imprimer  
lui-même, sera publié, son contenu aura été  
annoncé à cet effet, elle a déjà dépensé une somme con-  
sidérable pour solder des typographes et des rédacteurs  
et rien n'a encore été publié.

J'ai assisté à la séance du 22 Mai, et, entre mille  
rapports que j'ai entendus débiter en ce jour à un député  
de la Province de Minas (de Padua José Custodio) j'ai  
remarqué notamment ces expressions l'Empereur a été  
proclamé Roi de Brésil; cette nomination a été l'œuvre de quelques  
clubs et non le résultat de la volonté générale. Il est rappelé à l'ordre,  
il a repris quant à moi, s'il faut avoir un Empereur, je suis bien  
qu'il est plus convenable de le prendre dans le Palais des Rois que dans la  
boutique d'un marchand; mais il vous faut surtout une Constitution  
libérale et je vois ici beaucoup de Carcundas (Royautes) voilà ce que  
j'ai entendu très distinctement, et le rédacteur d'O Espe-  
lho, en faisant le résumé de cette même séance, se con-  
tente de mentionner que le député José Custodio a dit beaucoup  
de choses (disse muitas coisas) et qu'il a été rappelé à l'ordre deux  
fois par ses collègues. Je crois encore devoir faire remarquer  
à V. Ex. que cet honorable député, José Custodio, s'occupait  
à attaquer, le 22 Mai, la nomination de l'Empereur qu'il  
avait juré de maintenir le 5 du même mois, dans une dis-  
cussion où il s'agissait d'accorder une amnistie générale à



tous les prisonniers et condamnés pour délits politiques.  
 ce qui, suivant ma manière de voir, est un des  
 principaux obstacles à la marche régulière de cette assem-  
 blée c'est qu'elle n'a jamais osé discuter franchement  
 et loyalement quelles étaient ses véritables attributions;  
 le parti fondéur s'est contenté à plusieurs reprises d'  
 émettre sur cet objet ses opinions exaltées, mais redou-  
 nant la rotation de la majorité, il n'a point présenté  
 une proposition formelle: la majorité hésite de son côté  
 à discuter et à approfondir en public cette question  
 délicate avant de mieux connaître et apprécier les élé-  
 ments de sa propre composition et la tendance de l'opinion  
 générale. Cette hésitation, ce manque de fixité  
 de principes a déjà produit des résultats nuisibles:  
 1° l'humiliation qu'a dû subir la Couronne de l'Empereur  
 le jour de l'ouverture devant un simple article  
 du règlement intérieur provisoire de cette assemblée. 2°  
 la nomination d'un foule de commissaires à l'instar  
 des Cortes de Lisbonne, inclusive une commission Diplo-  
 matique.

Le 2 courant cette assemblée a procédé à l'élection  
 de son Président qui doit être renouvelé tous les mois.  
 M<sup>r</sup> José Benifacio de Andrade e Silva, Ministre de l'In-  
 térieur et des Affaires étrangères, ayant réuni au pré-  
 mier tour du scrutin 31 votes, majorité absolue des  
 55 membres présents, a été nommé Président. ce choix  
 ne peut qu'être très agréable à tous les amis de l'ordre.

Dans la séance du 3 de ce mois, il a été adopté que  
 les membres de toutes les sociétés secrètes, installés sans  
 la permission du Gouvernement, seraient punis la pre-  
 mière fois d'un mois d'exil hors du District, la se-  
 conde par trois mois d'exil hors de l'arrondissement,  
 et d'un an hors de la Province pour la troisième fois.

Il est évident que la majorité des membres  
 de cette assemblée manifeste des opinions modérées,  
 et que le nombre de ceux qui se sont déclarés du côté



L'opposé n'est pour le moment que de 17 individus.  
 Je suis de plus convaincu que l'esprit public en  
 cette capitale est en général conforme aux sentiments  
 de la majorité mais je suis loin de pouvoir en ju-  
 ger ni apprécier quelle sera la tendance des hommes;  
 la plupart des journaux qui les représentent sont si mal  
 composés, le gouvernement impérial est si éloigné  
 de la plus part et dépourvu de la force physique en-  
 venable pour en empêcher que je ne puis m'empêcher  
 de concevoir des craintes. Le Brésil dans son état ac-  
 tuel de civilisation et d'après les secousses qui l'agitent  
 depuis deux ans, n'est suivant mon opinion très  
 peu propre à adopter les institutions qu'on veut lui  
 donner.

Maler